

# Plan d'action annuel 2013-2014

## Objectifs prioritaires annuels de la CCA :

1	Mise en œuvre du dispositif de coordination Accueil Temps Libre
2	Développement de l'information au public
3	Accompagnement du développement de la qualité de l'accueil des opérateurs d'accueil
4	Développement l'offre d'accueil pendant les congés scolaires sur le territoire de la commune
...	

## Commentaire libre

Les objectifs prioritaires sont établis en fonction des demandes de la commune, de la CCA du 03/10/2013, et des missions obligatoires pour obtenir l'agrément de l'ONE,

## Plan d'action annuel de la coordination :

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres
1	Effectuer les démarches nécessaires afin de réaliser l'état des lieux, l'analyse des besoins et le programme CLE ainsi que le Programme d'Actions Annuel	Mise en œuvre de la coordination	Autres à préciser dans les commentaires		1 Réalisation des missions obligatoires pour la bonne marche du projet ATL (cfr. Convention one-commune)
2	Soutenir l'organisation de la CCA et en assurer le secrétariat	Mise en œuvre de la coordination	Coordination et partenariat entre opérateurs		1
3	Amélioration de la diffusion de l'information pour les stages d'été	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Information des parents		2 Ce point doit encore être déterminé dans la manière de procéder en fonction des demandes des parents et du coût que cela engendrera. Pistes : bulletin communal, affichages à la commune, informations dans le site de la commune...
4	Amélioration des collations dans les accueils du soir dans les écoles -> introduction de collations saines dans toutes les écoles de la commune	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services		3 Recherche d'un fournisseur commun pour les 4 écoles. 3 Etablissement d'un "menu" de collations saines + alignement des paiements,
5	Aide dans la réalisation du code de qualité pour les garderies scolaires	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services		4 Aide dans la réalisation du projet pédagogique de la commune en tant qu'opérateur de l'accueil pour "les garderies scolaires",
6	Améliorer l'accueil lors des stages sportifs d'été, ajout d'une garderie avant et après les stages	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Autres à préciser dans les commentaires		5 Augmentation de la plage horaire des stages en organisant un accueil avant et/ou après le stage,
7	Augmentation de la capacité d'accueil en recherchant des partenaires pour les vacances d'été (stages éventuels supplémentaires)	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)		5 Ce point sera développé en fonction des éventuels besoins rencontrés lors de l'état des lieux. Pistes éventuels : asbl Reforme, stages organisés par la province,...
8					
...					

N°	Actions complémentaires au plan d'action initial	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres